

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE LA SANTÉ ET DE LA FAMILLE

**Avis relatif au tarif (TTC) de produits et prestations visés à l'article L. 165-1
du code de la sécurité sociale**

NOR: SANS0520165V

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et la société Aventis Pharma Spécialités, le tarif du produit visé ci-dessous est fixé comme suit :

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en euros TTC)
3180630	Produit de comblement, New-Fill, Aventis Pharma Spécialités	295,00